L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 4 JUILLET 1888.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

DEMANDE—Un jeune homme ne craignant pas le travail demande un emploi quelconque. Il parle quatre langues et est prêt à faire quoi que ce soit. Recommandations et sécurité satisfaisantes seront données. Adresser par lettres: "Bote", à l'Abeille. 30juin—10f

A VENDRE.

A VENDRE—Une buvette (bar room) de 1re classe coin Poydras et Baronne. 4juil—1sem

A VENDRE. Un ilet de terre amélioré sur la rue Broad, No 387, en splendides conditions borné par les rues O'Reilly, Aubry et Eudaselin. Pour plus amples informations, s'adresser à J. V. Gourdain, encanteur, 79 rue Bienville. 30juin—7f

LE meilleur Gasoline au dessous du prix coûtant pour lampes et stoves à vapeur, livré à 10 cents le gallon par J. J. Paquette 49 rue de Chartres. 29 juin—

A VENDRE chez F. A. Mangin, forgeron, No 53 Ste Anne, barrière en fer, balcons, verandahs colonnes, grilles de tombes, portes de caveaux, volets tentes à mécanique. 17 juin—1m

DEMANDES.

ON demande—Des fermiers avec leurs familles pour occuper, sans dépense, une grande habitation. S'adresser à "Farmer" 265 rue St. Mary, N. O. 10juin—1m

Avis de présentation de Bills.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, Hôtel de Ville 9 juin, 1888.

Conformément à l'article 48 de la Constitution, avis est par le présent donné, qu'une demande sera faite à l'Assemblée Générale de la Louisiane pour le rappel de la loi 14 de 1877, et pour la remplacer par une loi qui sera conforme aux ordonnances actuelles de la ville de la Nouvelle Orléans, réglementant l'industrie des vidangeurs.

JOS. A. SHAKSPEARE, Maire.
16 juin—5 t en 30 j

BOYS' BICYCLES. R. P. Randall, 54 & 56 Baronne.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thomas P. May.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,560. Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Barnaby Rivet, exécuteur testamentaire ... de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
F. A. LUMINAIS, Greffier.
4 juil—4 8 13

Succession de Mme Theresa Derenbecker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,121. Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par ... exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3 juil—4 8 13

Succession de Mme M. B. Mullen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,760—Division ... Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par ... [illegible] ... de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
4 juil—4 8 13

Succession de Mme Mary Buhler, femme de Charles Gaulon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,112. Division B—Attendu que ... [illegible] ... a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Buhler ... décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
4 juillet—4 8 13

Succession de Mme Charles E. Dubreuil.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,031. Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par ... [illegible] ... ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3 juil—4 8 12

Succession de André Debas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,119—Division E. Attendu que ... [illegible] ... a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu André Debas, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
28 juin—28 30 5 10

Succession de John Maurice Lapeyrolice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,120. Division C. Attendu que ... a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Maurice Lapeyrolice, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
28 juin—28 30 5 10

Succession de Thomas Osborn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,003—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par ... Osborn, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
F. A. LUMINAIS, Greffier.
27 juin—27 30 juil 6

Succession de Wm M Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,9 0—Division D. Attendu que Virginia Miller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Wm M Miller, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 juin, 26 30—5 juil

Succession de Mme M. B. Surgi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,882—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Paul Surgi, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
27 juin—27 30—6 juil

Succession de John Rapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 23,669—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par L. P. Rantz, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 juin—26 30 5 juillet

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 24,277—Division A—Isaac K. Levy & Son vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires, la maison sociale de Isaac K. Levy & Son et Isaac K. Levy et Charles L. Levy, individuellement comme membres de la dite raison sociale, soit convoquée et tenue pardevant William R. Kerr, notaire, à son bureau, No 28 rue Carondelet, en cette ville, le LUNDI, 23ème jour de juillet 1888, à 11 heures a. m., dans le but de considérer et décider sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit, et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens des dits pétitionnaires sont suspendues, et que Sam Henderson Jr., Ecr., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 19 juin 1888.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
... Rankin, Député Greffier.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semi annuellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle Orléans.

Nous déclarons par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

[signatures]

COMMISSAIRES.

Grand Tirage Mensuel,

— A —

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 10 JUILLET 1888.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de..	100,000,......	100,000
1 Lot de..	50,000,......	50,000
1 Lot de..	25,000,......	25,000
2 Lots de..	10,000,......	20,000
5 Lots de..	5,000,......	25,000
25 Lots de..	1,000,......	25,000
100 Lots de..	500,......	50,000
200 Lots de..	300,......	60,000
500 Lots de..	200,......	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit........	$50,000
100 Lots de $300, ...	30,000
100 Lots de $200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit.........	$99,900
999 Lots de $100, ...	99,900
3,134 Lots se montant à...	**$1,054,800**

NOTE.—Les billets gagnant des lots capitaux n'ont pas droit à d'autres lots si leurs deux derniers chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.

☞ Pour les CLUBS ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Tout le contenu, tous les biens, etc., collectivement et séparément, de l'ENTERPRISE STEAM SASH, BLIND, DOOR AND MOULDING FACTORY, avec les chantiers de bois, animaux de trait, actions, termes non expirés de baux de valeur,

Dans l'affaire de Philip W. Sherwood contre ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,841—En vertu d'un ordre de vente, en date du 29 juin 1888, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai MERCREDI, 18 juillet 1888, à 11 heures du matin, à la vente à l'encan des propriétés suivantes:

Sur les lieux, Nos 171 à 181 rue St-Louis, coin Franklin—

1° Toute la propriété, les machines pour travailler le bois, les chaudières à vapeur, machines, guides de la force motrice, pompes, arbres de couche, machine à couper les vis et le lattes, pierres à repasser à l'émeri, poulies, courroies de transmission, outils, ustensiles, modèles, plans, objets fabriqués, bois brut et travaillé, quincaillerie, peintures, huiles, verrerie, meubles de bureau, etc., contenus dans les bâtisses, sur l'ilet borné par les rues Toulouse, St-Louis, Bassin et Franklin, en cette ville; aussi, les animaux de trait (un cheval et un mulet), wagon, charrette, buggy et harnais sur les lieux; en un mot tout ce qui constitue le fonds de l'établissement connu sous le nom de **Enterprise steam sash, blind, door and moulding factory and lumber yards.**

Et ce qui se trouve sur les lieux et dans l'entrepôt No 87 rue Franklin, et sur le Vieux Bassin, aussi bien que sur le trottoir et le terrain neutre dans le voisinage.

Le stock manufacturé comprend un lot considérable de châssis, portes, persiennes, noyaux d'escalier, manteaux de cheminée, balustrades, ornements en bois.

Les meubles de bureau se composent d'un coffre fort en fer, de bureaux et pupitres pour écrire, des chaises, etc.

Le tout ci-dessus conformément à un inventaire détaillé déposé dans l'affaire ci-dessus.

2° Une action du fonds capital du Mechanics, Lumbermen's and Dealers Exchange.

3° **Les beaux ci-après décrits pour les termes non expirés respectifs, à savoir:**

A. Le bail de Victor Demoruelle à Abraham Samuels et F. H. West par acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 14 avril 1882, de tout l'ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, compris entre les rues St. Louis, Bassin, Toulouse et Franklin, avec l'exception du bureau et le lot de terre sur lequel le dit bureau est bâti à l'encoignure des rues Toulouse et Franklin et qui mesure vingt-deux pieds et demi carrés; le dit bail expire le 13 avril 1892 avec privilège de renouveler avec certaines conditions et le loyer est à raison de **cent cinquante dollars** ($150) par mois en billets qui seront fournis annuellement. L'acquéreur assumera toutes les obligations, etc., du bail original en ce qui concerne l'assurance, réparations, entoniage, nettoyage des lieux d'aisances, etc. Tous les détails peuvent être inspectés sur une copie du bail déposé dans l'affaire ci dessus.

B. Le bail de V. Demoruelle à Samuels sous signature privée en date du 14 avril 1884, de la portion de terre dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Toulouse et St-Louis, formant l'encoignure des rues Toulouse et Franklin, mesurant vingt deux pieds carrés. Le loyer du dit local étant à raison de cent dollars ($100) par an, payable vingt cinq dollars à l'expiration de chaque trimestre; le dit bail expire le 13 avril 1892.

C. Le bail de Rochereau & C. T. Dugazon à Alexandre Smith & Co., sous signature privée, en date du 26 juillet 1887, du local No 87 rue Franklin pour trois ans, à partir du 1er octobre 1887 au 30 septembre 1890, à un loyer annuel de quatre vingt seize dollars ($96), payable mensuellement. Une copie des dits deux derniers baux est déposée dans l'affaire ci dessus, et l'acquéreur assumera toutes les obligations etc., que contiennent les baux.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13juil—3,7,13 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Firemens' Building Association vs Patrick Finnegan & James O'Malley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,310—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 de la rue St Charles, entre la rue Gravier et la rue Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 août 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Septième District de cette ville dans l'ilet No 25 ... borné par les rues ... Burthe, Hillary et ... sur un plan de Jacob L.... désignés par les numéros vingt un et vingt deux ... en date du 16 septembre 1885 déposé en l'étude de William Boswell, ... les dits lots mesurent trente pieds de face chacun à la rue Clinton sur une profondeur de cent trente-sept pieds ... Les mêmes dites propriétés ont été acquises par le défendeur James O'Malley de veuve Louis Mallard par acte pardevant E. Commagere ... recorder, en date du 10 septembre 1880, enregistré au bureau de transfert de Jefferson, livre 4, folio 700.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 juil—3 10 17 24 31—août 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Machine, Trucks, Skids, Tarpaulins, Meubles de bureau.

Theo F. Lewis et Robt K. White vs Amos C. Herndon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,628—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-dessous désignés, le MERCREDI 11 juillet 1888, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A l'local connu comme le "Planters Press Association" entre les rues Richard et Market, Une machine, 385 skids, 30 trucks, 33 tarpaulins, 3 marteaux, trois plus ou moins, 1 ... 1 band roller, 1 band punch, 30 pieds de tuyaux, 1 cross cut saw, 1 wrench, stoves, meubles de bureau, divers etc., tout dans son inventaire, enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
30juin—30—3 7 11juil

AVIS AUX CREANCIERS.

L'Etat ex rel. A. Brittin et als, Consolidé vs. la Ville de la Nlle-Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,004—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Richard F. Harrison receveur de la Métropolitan Police Tax Fund ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3juil—3 8 12

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Chas F. Roeling vs. ses créanciers—No 24,183 Division C—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers de Charles F. Roeling appartenant ordonnée à être tenue devant F. E. Earhart, notaire, le 30me jour de juin 1888, qu'il soit maintenant ordonné et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire en cette ville, le SAMEDI, 4me jour d'août 1888, à 11 heures A. M., pour prendre en considération et déterminer sur l'application de Charles F. Roeling pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues et que Ernest Morel, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nlle-Orléans, 29 juin 1888.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
3juil—3f au 4 août

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 22,252—Division C—Edward Lilienthal vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers de Edward Lilienthal insolvable dans cette affaire soit tenue devant John Bendernagel, notaire en cette ville, le lundi, deuxième jour de juillet, 1888, à 11 heures a. m., pour élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises.
Nouvelle-Orléans, 30 mai, 1888.
Signé, F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
31 mai—

Philip W. Sherwood vs Ses Créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No. 23,841.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James R. Fitzpatrick, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
29 juin—29—juil 4 8

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Joseph K. Gourdain vs. ses créanciers—No 24,434—Division D—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Joseph Klebert Gourdain soit convoquée et ait lieu pardevant Marcel T. Ducros, notaire public en cette ville, le LUNDI, 30me jour de juillet 1888, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur la demande du dit pétitionnaire pour un répit; et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne ainsi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nlle Orléans, 26 juin 1888.
[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
29 juin—3f au 30 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Chas. C. Landry vs ses créanciers—No 24,439—Ordre de Cour—Que la cessiondes biens du pétitionnaire Charles C. Landry est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du dit pétitionnaire soit convoquée et tenue pardevant B. n. Ory notaire, le 11me jour de juillet 1888, à 11 h. a. m., dans le but d'élire un syndic et que les sujets concernant cette pétition soient soumises et considérées par les mêmes et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle Orléans, 27 juin 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
28 juin—3f au 21 juil

Succession de Mme Julia Mooney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 24,400—Division E—Attendu que John C. Sullivan, tuteur légal, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Julia Mooney, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
20juin—26—3,10juil

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de propriétés de valeur sur la rue du Canal et ailleurs, à un long crédit.

Succession de Edward S. Wurzburger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,637—En vertu d'un ordre de vente daté du 1er juin 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Broad et Dorgenois, désignés comme lots numéros treize et quatorze, sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire, comme plan numéro 77 dans le livre de plan No 2. Le lot numéro treize mesure vingt-quatre pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Canal, quatre-vingt-deux pieds onze pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et quatre lignes sur le côté du lot numéro quatorze et cent soixante neuf pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur le côté vers la rue Broad et le lot numéro quatorze mesure vingt sept pieds de face à la dite rue Canal sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

2° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Olympia, Gasquet, Murat et Canal, dans le Premier District de cette ville, et mesurant, conformément au dit plan fait par Arthur De Armas, député voyer de ville, en date du 9 juin 1888 et déposé au bureau du shérif civil, deux cent deux pieds six pouces de face à la rue Olympia, cent quatre-vingt-quatorze pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue Gasquet sur une profondeur de trois cent quinze pieds un pouce sur une ligne parallèle à la rue Murat et puis, dans le fond, deux cent trente-trois pieds onze pouces sur une ligne oblique. La dite portion de terre forme l'encoignure des rues Olympia et Gasquet et, conformément au dit plan, est subdivisé en neuf lots de divers mesurements.

3° Une certaine portion de terre triangulaire, ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent situé dans l'ilet numéro 508, borné par les rues St Louis, Scott, Conti et Cortez, dans le Deuxième District de cette ville formant l'encoignure des rues St. Louis et Scott et mesurant conformément au dit plan fait par Arthur De Armas, député-voyer de ville, en date du 9 juin 1888 et déposé au bureau du Shérif Civil, deux cent trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue St. Louis, cent quarante trois pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Scott et dans le fond deux cent soixante-onze pieds huit pouces et une ligne sur une ligne oblique et conformément au dit plan est subdivisé en cinq lots de divers mesurements irréguliers.

Conditions—Pour chacune des propriétés un quart ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste en un crédit de un, deux et trois ans en billets d'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt à raison de huit pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, garanti par hypothèque avec privilèges et lien de vendeur pour la propriété particulière pour laquelle les dits billets ont été donnés avec les clauses usuelles de garanties de non aliénation et cinq pour cent d'honoraire d'avocat que les actes de ventes doivent contenir et les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues pour la présente année 1888; en sus du prix du montant de leurs enchères sur chacune des dites propriétés.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12juin—12 19 26—3 10 14juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur, formant le coin de la rue Marais et de la Promenade Carondelet, ainsi que le coin des rues Marais et St Pierre.

Jean Pierre Carrère vs. Giovanni Arata.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 24,105—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 7 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent ainsi que tous droits, voies, privilèges et toutes dépendances qui s'y rattachent, situé dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Marais, Tremé et St Pierre, désigné comme lot No 8 de l'ilet No 54, mesurant au pied français, 30 pieds de face à la rue St Pierre, 30 pieds de face, 2 lignes de face à la Promenade Carondelet, sur 88 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur et face à la rue Marais, 85 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne latérale opposée, le tout conformément à un plan dressé par J. ... arpenteur, déposé pour référence au bureau de Joseph Cuvillier, notaire, de cette ville, et formant le coin de la rue Marais et de la Promenade Carondelet, ainsi que le coin des rues Marais et St Pierre.

Acquis par le défendeur à titre d'achat de Thomas Arata par acte passé devant Octave Morel, notaire le 19 février 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 juin—6 13 20 27—3 7 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété dans le Troisième District.

D'un terrain formant le coin S. E. des rues Espagne et Gigod ou Villeré, avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Louisiana Homestead Association de la Nouvelle Orléans vs. D. L. Depasseau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 22,351—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No ... désigné par la lettre D dans l'ilet ... portant le numéro ... sur un plan dressé par ... formant l'encoignure des rues ... et Espagne et Lavoix ou Washington, mesurant trente-trois pieds de face à la rue Espagne et cent dix-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Gigod ou Villeré, formant le coin sud est des rues Espagne et Gigod.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 juin—12 19 26—juil 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

G. W. Merritt vs Third African Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,257—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et Place Commercial, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Prieur, Roman, Gabarre et Colombus des que par le No ... de l'ilet No 16 d'après un plan par Surgi daté le 12 juin 1841, déposé au bureau de A. Ducatel, notaire public sous le No 5 du livre de plans No 3, le dit lot mesurant 31 pieds 7 1/2 pouces sur la rue Roman sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 juin—19 26 28—3 10 17 21 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif Civil d'une Propriété Améliorée connue comme les Nos 994 et 996 rue Magazine, entre les rues Amelia et Antonine.

— Dans l'affaire de —

Henry Meyer vs Mme Cecilia A. Connolly, veuve de James Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,321—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Amelia et Antonine, désigné par le No 10 sur une esquisse faite par J. F. Braun, voyer, daté le 17 juin 1886 et annexé à un acte passé pardevant Bendernagel, notaire, le 11 décembre 1886, d'après lequel plan le dit lot mesure trente cinq pieds quatre pouces de face à la rue Magasins, sur une profondeur de cent vingt pieds, neuf pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Acquis par la défenderesse par achat de Henry Meyer, d'après un acte passé pardevant John Bendernagel, notaire, le 28 avril 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant qui est due, disons quatre cent seize 66 2/3 piastres avec 8 0/0 d'intérêt du 28 avril 1887 jusqu'à paiement, 5 0/0 sur tout le montant en litige pour frais d'avocat, les frais et les charges du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera jusqu'au montant de son enchère) le paiement de deux billets à ordre pour quatre cent seize 66 2/3 piastres chacun, datés le 28 avril 1887 et payables respectivement un et deux ans après leur date, et tirés par la défenderesse à son propre ordre et par elle endossés, portant intérêt au taux de huit pour cent par an depuis leur date jusqu'à paiement, et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété conformément avec la réclamation du plaignant, d'après un acte passé pardevant John Bendernagel, notaire, le 28 avril 1887; l'acquéreur assumera toutes les obligations du dit acte primitif, relativement aux frais d'avocat, d'assurance, etc.

3° Et la balance du prix d'adjudication (s'il y en a) comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juin—26—juil 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Walter C. Flower vs Louis Foulis ou Foulst.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,439—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Miro, Bienville et Tonti, désigné par le numéro douze, del ilet No seize, sur un plan de D'Hémécourt, voyer, en date du 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire. Le dit lot mesure vingt-sept pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Tonti sur une profondeur de cent quarante-huit pieds onze pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juin—26 28—juil 3 10 17 21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Eugène Lacoste vs. Henry Alcard.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 24,326—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, St-Louis et Toulouse, mesurant, en mesure américaine, vingt-cinq pieds de face à la rue des Remparts sur cent vingt-huit pieds onze pouces et demi de profondeur; ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juin—26 juil 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Camp Spring Mill Co. vs. William C. Stratton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 23,840—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, des propriétés ci après décrites, à savoir—

Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient, situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Constance (anciennement Live Oak), Bellecastle et Dufossat, et désignés comme lots Nos Un, Deux, Trois, Vingt sept et Vingt-huit de l'ilet No Vingt quatre sur un plan dressé par W. Forsbey, voyer, et déposé au bureau de C. C. Ladreyère, ex-notaire en cette ville, comme plan No Neuf. Les dits lots Nos Un, Deux et Trois sont contigus l'un à l'autre et mesurent chaque, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Live Oak, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le dit lot numéro un formant l'encoignure des rues Live Oak et Bellecastle, et les dits lots numéros vingt-sept et vingt-huit sont contigus l'un à l'autre, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Bellecastle sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 juin—19 26—3 10 14 21 juil

ANNONCE JUDICIAIRE

Dr C. H. Tebault vs. F. J. Knapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,013—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue S. Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans SAMEDI, 21 juil et 1888, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir—

Un seizième indivise d'un lot de terre avec les bâtisses et améliorations connu comme No 147 rue Canal, étant le troisième magasin du coin Bourbon mesurant plus ou moins 22 pieds 4 pouces de face à la rue Canal sur 85 pieds 4 pouces de profondeur dans l'ilet borné par les rues Canal, Bourbon, Dauphine et Douane.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme l'intérêt de Frederick J. Knapp, défendeur.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 juin—19 26—juil 3,10 17,21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District

F. L. Fontenot vs. Mme Vve Adolphe Julien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,177—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Remparts, Desire et Elisa, désigné par le No ... de l'ilet No 8 d'après un plan par ... Armas, député voyer, daté le 22 mars 1881, annexé à un acte passé le 26 ... pardevant Chas. J. Soniat, notaire, et mesurant trente pieds de face à la rue St Claude sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, au pied américain. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Etant la même propriété achetée par la défenderesse de Mme E. Edwards, acte passé devant ... notaire, daté le 11 décembre 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 juin—19 26—juil 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Greenleaf Andrews.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,800—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre situés dans le ... district de cette ville ... [illegible] ...

Le sixième des dites actions ci-dessus décrites.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant assez pour payer la réclamation du plaignant à savoir: onze cent soixante seize dollars montant sur le prêt capital avec intérêt à partir du 1er avril 1868, et une autre somme de mille cinquante dollars le montant de la contribution des actions du capital, avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars à partir du 1er décembre 1873, et avec huit pour cent d'intérêt sur cent quarante dollars à partir du 1er décembre 1876, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars à partir du 1er décembre 1877, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars du 1er décembre 1881, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars du 1er décembre 1882, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars du 1er décembre 1883, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars du 1er décembre 1884, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars du 1er décembre 1885; et huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars du 1er décembre 1886 et tous les frais dans ce procès et de la vente et les taxes dues sur la dite propriété.

L'acquéreur assumera le reste de la dette du capital hypothécaire non échue, mais sujette à être appelée en vertu de la Charte et des règlements de la Banque des Citoyens de la Louisiane jusqu'à concurrence de la somme de cinq mille quatre cent soixante dollars, et il assumera toutes les obligations des actionnaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane en vertu de sa Charte et de ses règlements; et le reste, s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 juin—19 26—juil 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dr C. H. Tebault vs F. J. Knapp, No 18113, writ contre Mme Rose R. Knapp, épouse de Frédéric J. Knapp et Frank C. Huber sécurité in solido.

Dr C. H. Tebault vs Rosa Knapp No 21,021, writ contre Mme Rosa Knapp, épouse de Frédéric J. Knapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de Distric, pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et la Place Commerciale dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lots 4, 5 et 6 et 14, 15 et 16 et l'arrière portion des lots 10 et 20 étant en arrière et entre les premiers six lots, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues Hampson, Clinton et Hillery dans le 7me district de cette ville. Les lots 4, 5 et 6 mesurent chacun trente (30) pieds six (6) pouces de face à l'avenue St Charles, par cent vingt deux (122) pieds de profondeur et les lots 14, 15 et 16 mesurent chacun trente pieds six pouces de face à la rue Hampson sur cent vingt deux pieds de profondeur et l'arrière portion des lots 10 et 20 sont bornés par les lignes de projection des lots 4 et 16 sur le côté de la rue Hillery et par les lignes de projection des lots 6 et 14 sur le côté de la rue Clinton; le morceau entier ayant quatre-vingt onze [91] pieds six (6) pouces sur l'avenue St-Charles ainsi que sur la rue Hampson et traversant l'ilet d'une rue à l'autre.

2° Les lots 23 et 24 dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Brainard, Joséphine et Jackson, mesurant, chacun, vingt-sept pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Carondelet sur cent vingt-sept pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, avec les améliorations.

3° Le seizième indivise du lot de terre et magasin y bâti, connu comme le No 147, rue du Canal, étant le troisième magasin de l'encoignure Bourbon, d'ans l'ilet borné par les rues Canal, Bourbon, Douane et Dauphine, et mesurant vingt-deux pieds quatre pouces de face à la rue du Canal, sur quatre-vingt-cinq pieds quatre pouces de profondeur, plus ou moins, étant la même propriété acquise par Mme Charlotte Piffet, suivant un acte pardevant Théodore Guyol, notaire, le 2 janvier 1860, et léguée par elle à Frederick S. et Viola Knapp, (maintenant décédée) et le dit seizième étant hérité par leur mère, Rose Edmunda Knapp de ses enfants. Toutes les propriétés ci-dessus mentionnées étant les propriétés séparées de Mme Rose R. Knapp, épouse de Frederick J. Knapp.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juin—26—juil 3 10 17 24 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Spencer Ross.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E, No. 24,338.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau, No 79 rue Bienville.—Le SAMEDI, 4 août 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division E, en date du 28 juin 1888, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, de la dite succession, à savoir:

1° Huit certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 678, borné par les rues Claiborne, Lizardi, Robertson et Egana. Les dits lots sont numérotés de un à huit inclusivement, se touchant et mesurent le tout ensemble comme suit à savoir: Deux cent treize (213) pieds quatre (4) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Lizardi sur une profondeur de cent douze (112) pieds onze (11) pouces et deux (2) lignes de face à la rue Claiborne et cent treize (113) pieds quatre (4) pouces et trois (3) lignes sur la rue Robertson, au pied américain.

2° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 590, borné par les rues Lizardi, Villeré, Egana et Robertson, la dite portion de terre mesure cent soixante dix [170] pieds neuf [9] pouces et neuf et demie (1 1/2) ligne de face à la rue Lizardi. La même largeur dans le fond et cent treize [113] pieds dix [10] pouces et quatre [4] lignes de profondeur et de face à la rue Villeré [au pied américain].

Les améliorations comprennent un cottage simple, ayant deux chambres, un cabinet et galerie, une cuisine, une écurie et lieux d'aisance.

Conditions—Comptant.

Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1888, en sus du prix de leur adjudication et devront faire un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais des acquéreurs.
30 juin—juillet 7 14 21 28—4 août.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de A. Q. Kennett—No 23,630.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Propriété commerciale de choix, faisant face aux rues Delta et Front, entre Canal et Gravier, En face du débarcadère des paquebots de la côte du premier district, et touchant aux grandes maisons commerciales de E. Conery & Son, Jesse K. Bell, A. & B. Brewing Association.

La propriété est admirablement située pour le commerce des épiceries (grocery) et des fournitures de navires.

PAR C. E. GIRARDEY & CO. G. G. Friedrichs encanteur— bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 14 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St-Charles, Nlle Orléans, il sera vendu à l'encan conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile, Division B, en date du 7 juin 1888, rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y sont attachés, ou qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet No 1 A, borné par les rues Canal, Gravier, Delta et Front, désigné comme lot No 7, sur un plan de Louis H. Pilié, ancien voyer de ville en date du 21 mai 1816, déposé en l'étude de W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, conformément au dit plan le dit lot mesure 25 pieds de face sur chacune des dites rues Delta et Front, sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 8 pouces.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en un magasin en briques à trois étages solidement bâti, désigné par les Nos 11 rue Delta et 10 rue Front, et connu comme la maison populaire de l'ancienne raison sociale Keobett et Huey, épiceries et fournitures de navires, il touche aux maisons d'affaires de Jesse K. Bell, M. E. Conery & Son, A. & B. Brewing Assn., et se trouve immédiatement opposé au District Steam Packet landing, est à proximité du chemin de fer Morgan N. O. & T. C., la location en une des plus désirables au la rivière et offre l'avantage spécial d'un débarcadère d'une propriété d'affaire, soit pour occupation ou soit pour un placement sûr et productif. La propriété est en bon état et présente une bonne apparence.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur; le crédit à un et deux ans, sur des billets garantis spécialement par privilège de vendeur portant intérêt de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, et avec la clause pour honoraire d'avocat en cas de poursuites pour en forcer le paiement; et acte en outre, pour assurer la propriété pour plus que la portion à crédit jusqu'au paiement final. Les acquéreurs devront payer les taxes dues et exigibles en 1888, et il sera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 juin—9 16 23 30 juil 7 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur, formant l'encoignure des rues Milan et Perrier, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Berlin et Prytanée, avec bâtisses et améliorations.

Walter D. Denegre vs M. J. Andrus.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,188—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 14 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Prytanée et Perrier, désigné comme lot numéro seize (16) dans l'ilet No 53 sur un certain plan dressé par A. S. Flauge, voyer, en date du 15 février 1886 et déposé en l'étude de L. R. Kenny, notaire ... mesurant, au pied américain, vingt-neuf ... pieds de face à la rue Perrier et trente pieds de face à la rue Milan, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le dit lot No 16 formant l'encoignure des rues Milan et Perrier. Etant la même propriété acquise par le défendeur de Joan F. Lowe par acte passé pardevant Alphonse V. Philips, notaire en cette ville, le 27 avril 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 juin—12 19,26—juil 3,10,14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un Partage.

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE ST BARNARD

34ème Cour de District Judiciaire pour la paroisse St-Bernard,

— No 263 —

Jean B. Dauterive et als vs Louise E. Lanti et als.

EN VERTU D'UN ORDRE DE VENTE A moi adressé par l'Honorable 34ème Cour de District Judiciaire de la Louisiane pour la paroisse St-Bernard, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, aux Abattoirs, en face du bureau du journal officiel "le Progrès," rue Esteban, entre Levée et Chartres, à la station inférieure du City R. R., dans cette paroisse, le SAMEDI, 4ème jour d'août 1888, à 11 heures a. m., la propriété décrite ci-dessous à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans la paroisse St. Bernard, dans cet Etat, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à environ cinq milles plus bas que la ville de la Nouvelle Orléans, désignés par les numéros quatre et cinq, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer, le 27me jour de février 1851, et déposé au bureau du recorder de la dite paroisse St Bernard, et mesurant, ensemble, quatre cent soixante pieds de face au fleuve Mississippi, sur quatre vingts arpents de profondeur, bornés à la partie supérieure par le cimetière National des Etats-Unis et à la partie inférieure par la propriété appartenant anciennement à Philippe Marsoudet et la propriété actuelle de Mme Anastasie Kowalski. Etant la même propriété acquise par le dit feu Jean Dauterive par achat de Mme Catherine Jane Hunter, d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, ex-notaire à la Nouvelle Orléans, le 31me jour de juillet 1878, enregistré au bureau des aliénations de la dite paroisse St. Bernard, dans le livre No 14, folio 41. Un taureau Jersey et une mule grise.

Sur les termes et conditions suivantes: Pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance du prix d'adjudication à un an de crédit, avec huit pour cent d'intérêt du jour de l'adjudication, payable en billets de l'acquéreur, divisés par coupons, à la convenance des parties en litige, garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale, et les clauses usuelles d'assurance, etc., avec la condition et la convention que Joseph Dubuclet Dauterive aura le droit d'enlever de la dite propriété foncière après la vente qui y aura lieu et à ses propres frais la petite maison et la cuisine qui se trouvent près de la ligne inférieure de la dite propriété, ensemble avec les arbres, vignes et arbres fruitiers qui se trouvent autour de la dite maison et plantés par lui. Le taureau et la mule comptant sur les lieux.

E. E. NUÑEZ,
Shérif de la paroisse St Bernard.
30 juin—juillet 7, 14, 21,28—août 4, 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur, connue comme le No 331 rue Dumaine, entre les rues Roman et Prieur.

John Petit vs. Henry Viavant et als (Alice Bordelon, femme de Henry Viavant, et Charles Louque)

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 24,163—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 236, borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Roman et Prieur, désigné comme lot No 21 sur les livres des assesseurs de la Nouvelle-Orléans, et comme lot No 1 sur un plan de C. A. de Armas, le 20 juillet 1854, déposé en l'étude de Onésiphore Drouet, ancien notaire; conformément au dit plan, la dite propriété mesure, au pied américain, trente-deux pieds huit pouces de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds quatre pouces et six lignes sur le côté le plus près de la rue Prieur, et cent soixante-huit pieds deux pouces et trois lignes sur l'autre côté touchant au lot No 2 et trente-deux pieds huit pouces de largeur dans le fond. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations connues par le No 331 rue Dumaine. Etant la même propriété acquise par Hy. Viavant de Z. Bruenn par acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 19 janvier 1883, enregistré au Bureau des Transferts, livre 117, folio 541.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
... juin—... 26 juil 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriété sur la rue St. Louis.

Succession de Henry Steel.—No 6412.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 4 août 1888, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 29 juin 1888, la propriété suivante, savoir—

Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris par la Promenade Carondelet, les rues St. Louis, Roman et Prieur, mesurant 27 pieds de face à la rue St Louis sur 110 pieds de profondeur, **ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.**

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant R. C. Stockton, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur.
1juil—1,7,14,21,28—4août

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un magnifique carré de terre.

Avenue St-Charles,

Faisant face au Parc Audubon,

Etant une partie du terrain Foucher, mesurant 240 sur 300 pieds,

Et touchant la limite de Greenville.

Dans l'affaire de C. E. Girardey et als. vs. Les héritiers de Wm Henry et als Et au profit des héritiers de Samuel P. Blanc et de William Henry, tous deux décédés.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Dossier No 23,315.

Pour un partage. A l'encan

PAR W. I. HODGSON, encanteur— Bureau No 13 rue Carondelet, — SAMEDI, 7 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, 1er district de cette ville, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division "C", rendu le 25 mai 1888, et signé le 31 mai 1888, dans l'affaire de C. E. Girardey et al vs les héritiers de Wm Henry et als. Aussi conformément à plusieurs ordres de la même susdite Honorable Cour, un conformément aux recommandations d'une assemblée de famille tenue devant M. C. Soniat, notaire en faveur des enfants mineurs de Saml. P. Blanc, décédé, et l'autre conformément aux recommandations d'une assemblée de famille tenue devant M. C. Soniat, notaire, en faveur des enfants mineurs de William Henry, décédé, les deux jugements le 21 mai 1888 et les deux signés le 25 mai 1888, dossier No 23,315 pour le compte des héritiers des dits Samuel P. Blanc et Wm Henry, tous deux décédés à l'encan il sera vendu **Un certain carré d'ilet**, situé du côté nord de l'Avenue St-Charles, Sixième District de cette ville, ensemble avec tous les droits, passages et privilèges y appartenant, étant sur la limite supérieure du morceau de terre connu sous le nom de "Foucher Tract" et borné du côté supérieur par Greenville. Il mesure 240 pieds de façade à l'Avenue St-Charles, sur une profondeur de 300 pieds, entre lignes parallèles—le tout plus ou moins mesure française, et désigné par la lettre S sur un plan visible au bureau de la vente, pris comme un plan de J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 8 mars 1870.

Ce carré d'ilet, qui est fait une partie du premier "Foucher Tract" fera une façade totale Avenue St Charles d'environ 1500 pieds, mesure française, de 1600 pieds américains ou environ 6 carrés.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et le reste en billets de l'acquéreur divisés en coupons à la convenance des parties intéressées payable en 1, 2 et 3 ans et portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'à paiement, garantis par hypothèque et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité comprenant 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le paiement d'un des billets en partie ou en totalité—l'acquéreur assumant en sus de son enchère toutes les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles pour l'année 1888, et un dépôt comptant de 10 0/0 sur le prix d'adjudication en sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Walter Turnbull, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 juin—3 10 17 24 juil 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

En face du Parc Audubon.

Ce magnifique morceau de terre borné par l'avenue St. Charles, Burtheville et Greenville,

Sixième district de la Nouvelle Orléans.

Terrain sur un coteau élevé, mesurant plus ou moins, au pied français, environ 1260 pieds de face à l'avenue St Charles, sur une profondeur d'environ 11,505 pieds de face à la ligne supérieure, et 11,627 pieds de face, sur sa ligne de Burtheville, s'étendant dans le fond à environ 2 1/2 milles, et renfermant environ 250 arpents de terre.

A vendre à un long crédit, à un faible taux d'intérêt.

Dans l'affaire de

C. E. Girardey et autres

contre

les héritiers de William Henry et autres.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Docket No 23 315.

Pour un partage. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON Encanteur. Bureau No 13 rue Carondelet — SAMEDI 7 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et Commercial Place, premier district de cette ville, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" rendu le 25 mai 1888 et signé le 31 mai 1888, Docket No 23,315, dans l'affaire de C. E. Girardey et autres contre les héritiers de Wm. Henry et autres, pour un partage, il sera vendu à l'encan

Une certaine portion de terre de forme irrégulière ensemble avec tous les droits, servitudes, privilèges et appartenances qui y appartiennent, étant une partie du morceau de terre connu sous le nom de "Foucher Tract" ou morceau de terre situé dans le Sixième district de cette ville, sur le côté nord de l'avenue St Charles et le côté supérieur de Burtheville et la ligne supérieure est le côté inférieur du marché ou la ligne de Greenville ou rues Walnut, Finburg et Marley, et s'étendant dans le fond à un point à l'extrême profondeur du morceau original de Foucher, la dite portion ou morceau de terre est contigu et se touche et mesure au pied français plus ou moins comme suit, à savoir:

1° Douze cent soixante (1260) pieds un (1) pouce de face à l'avenue St-Charles.

2° Sur sa ligne supérieure à un point 240 pieds au bas de la ligne de Greenville, elle a une première profondeur de 300 pieds, puis sur une seconde largeur de 240 pieds et à une profondeur de onze mille cinq cent cinq pieds (11,505) ... une seconde profondeur de 7435 pieds 6 pouces sur la ligne du bas de Greenville.

3° Puis ... une ligne droite dans une direction sud de 366 pieds 9 pouces.

4° Puis une troisième profondeur sur la ligne du bas du Finburg et Marley de 4 070 pieds à l'extrême profondeur du morceau, à un point ou la partie commune avec le bas.

5° Puis sur la ligne du bas forme le milieu de l'avenue St Charles et le long de la ligne du haut de Burtheville elle a une profondeur de 11,627 pieds 8 pouces, à un point où il communique avec la ligne du haut.

Le tout conformément à un plan qui peut être vu à l'emplacement de la vente, fait du plan original de J. A. D'Hémécourt, député voyer de cette ville, en date du 8 mars 1870. Cette vaste propriété forme le plus grand corps de terre de valeur près de la ville de la Nouvelle Orléans, elle occupe un coteau élevé, fait face au Parc Audubon, se trouve dans une partie de la ville qui s'améliore tous les jours, et si elle tombe dans les mains d'un homme entreprenant, ne cessera pas de prospérer, bien divisée, elle peut produire un quart de million de piastres.

Tout le morceau, pour les facilités recherchées par les corporations ou les capitalistes, sera vendu en bloc aux conditions avantageuses qui suivent:

Conditions—Un tiers ou plus, au gré de l'acquéreur, comptant. Le reste en billets de l'acquéreur divisés en coupons, pour la distribution aux parties intéressées, payables à 1, 2 et 3 ans, et portant intérêt à raison de 7 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque et privilège du vendeur, avec toutes les autres clauses usuelles de garantie, comprenant 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas de poursuite et recouvrement des billets. L'acquéreur assumera, en sus du prix d'adjudication, le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1888, et fera, au moment de l'adjudication un dépôt au comptant de 10 pour cent sur le prix de vente.

Acte de vente pardevant Walter Turnbull, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3juin—3,10,17,24—1,7juil

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie ici que le 20ème jour de mai 1888 jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessus intitulée dans les termes et avec les chiffres suivants: Alice B. Wolf vs. Mathias W. Solomon, son mari—No 23,516—Sur motion de Jos. N. Wolfson, avocat de la plaignante et sur la production en cour de la preuve de la demande de la plaignante.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut rendu contre le défendeur, le 27 mars dernier soit maintenant confirmé et déclaré final et en conséquence le jugement de séparation de biens et la dissolution de la communauté d'acquêts et gains existant auparavant entre eux soit rendu en faveur de la plaignante, Mme Alice B. Wolf et contre Mathias W. Solomon son mari et condamnant le dit défendeur à payer à la plaignante la somme de trois mille neuf cents piastres et les frais, avec la reconnaissance de droits et privilèges de la plaignante sur la propriété du défendeur.
Jugement rendu le 29 mai 1888.
Jugement signé le 5 juin 1888.
[Signé] ALBERT VOORHIES, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle Orléans, ce huitième jour de juin en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-huit.
E. A. LUMINAIS Greffier.
10 juin—4 fen 30 j.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Je certifie par ceci que le 28me jour de mai 1888, un jugement a été rendu par cette cour dans l'affaire suivante, conçue en termes et chiffres suivants:

Bertha Mohr vs Edward Diefenthal—No 23,517.

Cette affaire ayant été entendue ce jour; présents, J. N. Wolfson Esq., pour appelant, Chs. S. Price, Esq., pour défendant, après avoir entendu l'évidence et les plaidoiries des avocats assignés par la Cour.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'un jugement soit rendu en faveur de Bertha Mohr, déboutant l'intervention et troisième opposition de Henry Stern & Co et contre Edward Diefenthal, son mari, pour la somme de trois mille huit cents dollars, avec reconnaissance de ses droits et privilèges sur sa propriété, et il est de plus décrété qu'il y ait séparation de propriété et de gains et acquêts entre la plaignante et son mari.

Les frais devant être payés par le défendeur.
Jugement rendu le 28 mai 1888.
Jugement signé le 1er juin 1888.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 8ème jour de juin de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt huit.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
12 juin—4 fen 30 j.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

RUE ROYALE.

No 150 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.

Une résidence et magasin à deux étages et demi.

Octavie White vs Althée White et als.

No. 24,117.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 4 août, 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un jugement rendu le 7 juin, 1888, et signé le 13 juin 1888, par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et aussi en vertu et conformément à un ordre signé le 29 juin 1888 par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Chartres, Toulouse et St-Pierre, mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 125 pieds.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages et demi, désignée par le numéro municipal 150 avec un grand magasin au rez de chaussée, ... cuisine et entrée pour voitures, lieux d'aisance, citerne, ... au second étage deux chambres et grand salon, corridor et galerie, 4 chambres dans la bâtisse de la cuisine et 4 chambres au second étage.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans en billets de l'acquéreur pour être divisés en coupons si cela est requis, tirés par eux et endossés à leur propre ordre et datés à la date de la dite adjudication et portant un intérêt de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final. L'acte devra renfermer les clauses usuelles de non aliénation, de frais d'avocat à 5 pour cent sur le montant en cas de procédure pour le recouvrement du montant des dits billets en tout ou partie de ceux-ci, en capital et intérêt, et les bâtisses devront être tenues constamment assurées contre toute perte par l'incendie jusqu'à paiement final des dits billets et la police d'assurance devra être transférée et délivrée au détenteur des billets comme garantie additionnelle du paiement des dits billets à venir.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
1juil—1 7,14,21,28—1 août

Propriété Améliorée

— DE LA —

PLUS GRANDE VALEUR

— DANS LE —

Deuxième District.

No 151 rue Quartier, entre St-Claude et Remparts.

Meubles, Argenterie, etc.

Succession de Marie Louise Remy alias Juliette Michel

No 24 295—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 4 août 1888, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. ... Rossan, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 28 juin 1888, pour compte de la succession ci-dessus, la propriété décrite ci-dessous à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Espagne, Remparts et St-Claude, désigné par le No ... d'après une esquisse dressée par P. A. D'Hémécourt, voyer de la ville de la date du 21 juin 1888, déposé ... au ... lot mesure ... pieds de face à la rue Quartier, ... 4 pouces 5 lignes de profondeur, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages avec quelques ... chambres et une cuisine ... autres bâtisses avec deux ... chambres, ... salle ... citerne, etc. ... désignée par le numéro municipal 151 rue Quartier.

Termes—... comptant, ... le reste à ... crédit ... billets de l'acquéreur ... garantis par hypothèque ... portant ... intérêt ... de la date de la vente ... [illegible] ...

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Et le même jour, à ... heures ..., au No 151 rue Quartier, entre St-Claude et Remparts, il sera vendu ... l'argenterie, inventaire ... meubles ...
Conditions—Comptant.
3 juin—30—juil 7 14 21 28—août 4

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, Bijouterie, etc.

Succession de Patrick Michael et John Sullivan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division ... No 23,753.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 5 rue Bourbon—SAMEDI, 7 juillet 1888, à 10 heures du matin, au No ... rue Howard, entre ... en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de ladite Cour en date du 25 juin 1888, ... il sera vendu à l'encan:

Un assortiment de meubles de ménage, divers effets, bijouterie ... tel que spécifié dans l'inventaire ... qui peut être vu à mon bureau.
Conditions—Comptant.
2 juin—26 30 juil 7 juillet

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage désirable dans le quatrième district, Nos 458 et 460 rue Locust et 390 rue Jackson, 10 Actions du fonds capital de Odd Fellows Hall Association.

Succession de John ... Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division ... No 23,949.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 5 rue Bourbon—SAMEDI, 14 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District ... les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Deux certains lots de terre désignés par les Nos 3, 4 et 5 dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Première, Seconde, Locust et Freret. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 25 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Locust sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une maison-cottage ... avant 4 chambres et 2 ... cuisine ... lieux d'aisance, etc. et portent les numéros municipaux 458 et 460 rue Locust.

2° Un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, White et Franklin, mesurant 25 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois, à un étage, ayant deux chambres et un hangar fermé, une grande cave, citerne dans le fond du terrain, une petite allée pour charrette, etc., etc., et portant le numéro municipal 390 rue Jackson.

Pour autres renseignements, voir le plan à la Bourse.

3° Dix actions du fonds capital du Odd Fellows Hall Association.

Conditions—Pour les actions comptant avant le transfert, et pour la propriété comptant.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1888. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
9 juin—9 16 23 30—7 14 juil

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de A. Q. Kennett.

No 23,630—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Actions dans le La Variété et New Louisiana Jockey Club.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet—JEUDI, 12 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 juin 1888 et rendu dans la succession ci dessus intitulée, les sécurités ci-dessus désignées.

1. **Une action** du fonds capital de l'Association La Variété, valeur au pair $1500, d'après le certificat No 35 daté le 2 janvier 1873.

2. **Une action** du fonds capital du New Louisiana Jockey Club, valeur au pair $100, d'après le certificat No 271 daté le 27 avril 1880.

Condition—Comptant avant transfert.
30 Juin—juillet 1 7 8 11 12

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District Paroisse d'Orléans—Ph. Hoelzel Jr. & Co et als. vs. leurs créanciers—No 24,424—Division C—Ordre de Cour—Que la pétition amendée et supplémentaire de Ph. Hoelzel Jr. & Co. et de Ph. Hoelzel Jr. et de Claude M Pasquet, insolvables dans cette affaire, et de Philip Hoelzel Jr., syndic provisoire en cette affaire, demandant la nomination d'un avocat pour représenter les créanciers absents, et pour le renvoi d'une assemblée des créanciers, soit enregistrée.

Que l'ordre dans cette affaire, rendu le 18 mai 1888, soit révoqué quant à la fixation de l'assemblée des créanciers seulement le 4 juin 1888, et que cette assemblée soit tenue le JEUDI, 5me jour de juillet 1888. Que H. H. Bryan soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents, et que le dit ordre du 18 mai 1888 sous tous les autres rapports demeure le même et tel qu'il est amendé pour qu'il puisse être conçu: Que la cession de biens des pétitionnaires, la maison commerciale de Ph. Hoelzel Jr. & Co. et Philip Hoelzel Jr. et Claude M. Pasquet, individuellement et comme membres de la dite maison, soit acceptée par la Cour au bénéfice des créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée pardevant Theodore A. Bakewell, notaire, en cette ville, le LUNDI 5me jour de juillet 1888, à onze heures du matin, dans le but de traiter les affaires des dits pétitionnaires, de nommer un syndic et de voter sur toutes les questions qui pourront être agitées; et en attendant, toutes les procédures judiciaires contre les personnes aussi bien que contre la propriété des dits pétitionnaires soient suspendues.

Que H. H. Bryan soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 1er juin 1888.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Une copie fidèle
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
2 juin—3f au 5 juil

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double No 464 rue Bassin.

Mme Maria Maguire vs P. J. Maguire son mari.

No 20,966—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci dessus le 23 février 1888, et signé le 29 février, 1888, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir:

Un cottage double à un étage, No 464 rue Bassin, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, St André et Joséphine. Le terrain forme une partie des lots Nos 17 à 22 inclusivement, et mesure 37 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Bassin, sur une profondeur de 137 pieds et 4 lignes, le tout plus ou moins. Le cottage est couvert en ardoises et a 5 chambres de chaque côté, hangar pour laver, cuve, etc., et peut facilement se louer à $22 par mois.

Conditions—Comptant, en assumant le paiement de toutes les taxes de 1888 et on fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Marcel T. Ducros, notaire.

Et le même jour, à 2 heures P. M., sur les lieux il sera vendu à l'encan

Un lot de meubles de maison et autres effets, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant avant livraison.
23juin—23 30 juil 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un beau site pour bâtir.

Trois terrains, coin des rues Carondelet et Thalia, à l'encan, à crédit.

Dans l'affaire des mineurs Duncan F. Kenner, Jr.

No 21,084.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 14 juillet 1888, à midi à la Bourse des Encanteurs rue St. Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans rendu dans l'affaire ci-dessus le 8 juin 1888, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur, à savoir:

Trois lots de terre dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St Charles, Thalia et Melpomène désignés par les lettres F, G et H, sur un plan de Pilié, déposé en l'étude de N. B. Trist, notaire. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 126 pieds 8 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Le lot H forme l'encoignure des rues Carondelet et Thalia.

Les terrains ci dessus sont par leur plaisant et attractif voisinage, un site exceptionnel pour une ou plusieurs jolies résidences.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un crédit de un ou deux ans à partir du jour de la vente, l'acquéreur fournissant des billets pour chaque partie à crédit portant intérêt à 8 pour cent par an avec privilèges de vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties, assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1888 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente par devant N. B. Trist, notaire aux frais des acquéreurs.
12 juin—12 23 30 juil 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété d'encoignure à l'angle des rues Shellroad et Clara. Succession de M. R. Mauley.

No 22,720—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau 17 rue Carondelet—SAMEDI 28 juillet 1888, à midi à la Bourse des Encanteurs rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 juin 1888, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, savoir:

Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara et Euphrosine et le Nouveau Chemin Coquille désignée comme lot No 8 et mesurant 31 pieds de face à la rue Euphrosine, 107 pieds 2 pouces de façade sur le nouveau chemin Coquille, 31 pieds 10 pouces de face sur la rue Clara et 107 pieds et 7 pouces de profondeur sur la ligne du dit lot No 7 et formant le coin du dit nouveau chemin Coquille et des rues Clara et Euphrosine.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage en bois, ... Le terrain est situé près du Chemin de fer de Jackson et de la fonderie Coquille.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de 1888 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant P. L. ..., notaire.
24 juin—24 juil 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur à l'encoignure des rues Laurel et Foucher.

Succession de Simon Charles Gantzan.

No 23,721—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 7 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District ... rendu ... le ... juin 1888, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un grand lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Foucher, Constance, Aline et Laurel, mesurant 103 pieds de face à la rue Laurel et 115 pieds de face à la rue Foucher, formant l'encoignure des dites rues.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage à six chambres, cuisine, hangar, etc. La voisinage est le plus ... à la rue Magazine passant devant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an privilège de vendeur et toutes les clauses de garanties. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1888 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Ernest Commagere, notaire.
3 juin—3 16 23 30—juil 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Un cottage double No 464 rue Bassin.

Mme Maria Maguire vs P. J. Maguire, son mari.

No 20,966—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 7 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus le 23 février 1888, et signé le 29 février 1888, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir:

Le cottage à deux étages, à deux corps de logis, No 464 rue Bassin, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, St-André et Joséphine, le terrain forme une partie des lots Nos 17 et 22 inclusivement et mesure 37 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue Bassin sur une profondeur de 137 pieds 4 lignes, le tout plus ou moins. Le cottage est couvert en ardoises et a 5 chambres sur chaque côté, hangar pour laver, cuve, etc., et peut être loué à $22 par mois.

Conditions comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de 1888, et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Marcel T. Ducros, notaire.
3 juin—3 16 23 30—juil 7

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Coin de valeur.

La grande maison double en bois à un étage, avec de grands terrains, coin Carondelet et Calliope.

Succession de Paul Marie Duval Grandmaison.

No 18,111—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON — Albert Paul Encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet, SAMEDI, 14 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 74 rue St. Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 juin 1888, il sera vendu à l'encan

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Calliope, St Charles et Delord, désigné par la lettre A sur un plan dressé par ... H. Pilié, assistant arpenteur de la ville daté du 18 février 1884. La dite portion forme l'encoignure des rues Carondelet et Calliope et mesure ... pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur ... lignes parallèles et faisant face à la rue Calliope de 127 pieds 10 pouces ... le tout mesure américaine. Les améliorations consistent en un cottage ... désigné par les numéros municipaux 270 et 272 rue Carondelet.

Conditions—La moitié ou plus comptant, le reste à un crédit de un ou deux ans au gré de l'acquéreur, divisé en parties ... par billets solidaires de l'acquéreur, datés du jour de l'adjudication et portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement, garantis par ... billets de fondeur et par hypothèque spéciale.

L'acquéreur devant faire assurer les bâtisses pour la valeur des billets et transférer la police.

L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de non aliénation et 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procédure ... pour suite pour en forcer le paiement des billets et toutes les clauses ordinaires dans un acte de vente.

L'acquéreur devant payer en sus du prix de l'adjudication, les taxes de l'Etat et de la ville dues en 1888 et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication au moment de l'adjudication dans les ... pour lier la vente et ... considéré en défaut ... (?) ...

Acte de vente par ... pardevant M. C. Soniat, notaire.
10 juin—10 23 30—juil 7 14

Maison en bois et deux lots de terre coin des rues Valence et St George.

Succession de Rosanna Henderson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 24,...

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet, SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 juin 1888, il sera vendu à l'encan

Deux terrains avec les améliorations, droits, voies et appartenances, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Valence, St George, Camp et Long, désignés comme lots 16 et 17, sur un plan dressé par Albert G. Blanchard, voyer, daté le ... février 1872 et mesurant chacun, mesure américaine, 25 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur entre lignes parallèles de 122 pieds. Le lot No 16 forme le coin des rues Valence et St George. Les améliorations consistent une maison en bois à un étage, ...

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues ... en 1888 ... 10 pour cent payable au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant ... notaire.
16juin—16,23,30—7,14,21juil